



Lettre du castor

N° 123 Loire & biodiversité <http://www.loire-et-biodiversite.com/> Octobre 2017

TAD Pour que vive la Loire

Vue du ciel, la Loire est magnifique lorsqu'elle traverse notre territoire, entre Mardié et Darvoy, dans son écrin forestier magnifié par les teintes de l'automne. Une vidéo filmée par un drone permet à tous une visite exceptionnelle de ce TAD (Territoire A Défendre). Qui des "responsables", des "décideurs" (président, préfet, secrétaire général, directeur...) ou des juges a eu la conscience professionnelle d'y aventurer ses nobles pieds ?

Nous attendons de la justice qu'elle mette un terme aux dérives extravagantes du système institutionnel qui nous malmène. C'est le sens du recours que nous venons de déposer contre l'autorisation préfectorale de détruire ici la faune et la flore sauvages. Si cela se faisait, ce serait en violation manifeste des législations françaises et européennes qui tentent d'enrayer les dramatiques pertes de biodiversité partout constatées.

Mais c'est comme le psychodrame fou du Glyphosate : "on" sait que c'est du poison, mais on en redemande une (dernière ?) grande dose. Beaucoup de nos pauvres agriculteurs sont drogués aux pesticides ; et nous aussi en mangeons. Mais les conseils généraux, eux, sont drogués aux routes : alors nous leur en paierons. Elles détruiront un peu plus de ce qui survit de notre belle nature ? On ne va pas les priver brutalement de leurs joujoux !

Tandis que les destructeurs s'obstinent dans leur sale boulot, l'équipe BalbuCam travaille pour améliorer encore ce partage magique d'un épisode de vie sauvage avec le grand public. Le conflit, habituellement invisible, va éclater ici aux yeux de tous : peut-on encore délibérément et sans déshonneur, sacrifier ainsi la plus belle et rare faune sauvage sur l'autel de la bagnole et du camion ? Nos enfants le refusent, nous aussi !



<https://vimeo.com/238306030>

RECOURS CONTRE LES DESTRUCTIONS AUTORISÉES DE NOTRE BIODIVERSITÉ

- Page 2

REMISE EN SERVICE DU TRAIN ORLEANS CHATEAUNEUF

- Page 3

BalbuCam

saison 3 : des gros progrès qualitatifs

- Page 4

Recours contre les destructions autorisées de notre biodiversité

MARDIEVAL CONTESTE EN JUSTICE LE DROIT ABUSIF ACCORDE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE PIÉTINER LA RICHE BIODIVERSITÉ DE LA LOIRE À MARDIÉ

" Il convient de rappeler que ce secteur ligérien compte parmi les plus importants, en terme de biodiversité, dans le cours moyen de la Loire " : ce n'est pas nous qui le disons, mais le Conseil National de la Protection de la Nature dans un avis plein de réserves sévères concernant les impacts environnementaux du projet de déviation et de franchissement de la Loire à Mardié, et plein d'interrogations sur les " oublis " de la demande de dérogations.

Néanmoins un arrêté préfectoral, pris en août dernier, a autorisé le Conseil départemental à " détruire ou perturber intentionnellement des espèces animales protégées, à détruire, altérer ou dégrader leurs aires de repos ou sites de reproduction " dans le cadre du projet de la déviation dite de Jargeau sur Mardié.

Notre emblématique aire de Balbuzards pêcheurs, filmée par BalbuCam pour des dizaines de milliers d'observateurs passionnés, est notamment directement menacée.

Ce mardi 24 octobre, MARDIEVAL a déposé un recours contre cette décision, complétant ainsi son action judiciaire contre la Déclaration d'utilité publique entreprise il y a un an.

L'étude d'impact produite lors de l'enquête publique, pourtant déjà trop ancienne et lacunaire, avait dénombré pas moins de 74 espèces protégées relevant de demandes de dérogations. L'avis du CNPN s'étonne notamment, comme nous l'avons fait dans notre recours, que la demande n'ait visé qu'une seule espèce d'oiseau (sur plus de 150 contactées sur ce territoire) et ait omis les poissons, les plantes protégées, les nombreux oiseaux protégés au niveau européen (au moins 26), les mammifères semi-aquatiques comme le Castor ou la Loutre, les zones humides et les habitats ligériens. Les libellules (30 espèces certifiées, dont deux au moins faisant l'objet d'un Plan National d'Action), ainsi que les reptiles, ont aussi été escamotés.

Ces critiques ne peuvent que conforter notre argumentation, en faisant apparaître que ce dossier extrêmement limitatif soumis à l'avis du CNPN traduit la tentative du Conseil départemental de dissimuler la gravité des impacts du projet sur la biodiversité. Et ce, afin d'obtenir à bon compte le droit de piétiner et de réduire cette biodiversité sans respecter l'essentiel des obligations d'évitement, de réduction ou de compensation exigées par la Loi.

Mais nous contestons aussi la légalité des dérogations au motif que, contrairement aux exigences des lois françaises et européennes, l'arrêté préfectoral n'apporte aucune preuve que ce projet, qui *porte manifestement atteinte à l'état de conservation de certaines espèces et de leurs habitats*, répondrait à des *raisons impératives liées à un intérêt public majeur*, et qu'il aurait été précédé d'une véritable recherche d'alternatives permettant d'éviter les graves impacts sur les milieux ligériens classés NATURA 2000 et Patrimoine mondial.

POUR PRÉPARER UN FUTUR SANS PÉTROLE, LE LOIRET VA CONTINUER A CONSTRUIRE DES ROUTES



Publié le 8 octobre 2017 par Thierry Soler

Loire & écolo

Blog de Thierry Soler, conseiller départemental du Loiret

(...) Il était notamment question du projet de territoire établi dans le cadre de la démarche de prospective baptisée « Loirétains demain ». C'est l'occasion pour le Département de se projeter 30 ans dans le futur et d'adopter des objectifs qui anticipent les évolutions de la société.

En matière de déplacements et de transports, cela conduit à d'épouvantables contradictions puisque ce travail de prospective démontre clairement l'inutilité et la nocivité d'un des projets majeurs du mandat actuel. Mais l'essentiel est que l'exécutif prenne les choses avec le sourire. Et aussi, qu'il affiche sa fierté d'avoir adopté deux "plans d'actions" dont les mesures sont loin d'être convaincantes. Comme s'il s'agissait d'une bonne blague. (...)



Quant à la phrase concernant la protection des terres agricoles, c'est tout sourire qu'un vice-président me répondit qu'il s'agit d'un « objectif pour le futur ». Autrement dit, les presque cent hectares menacés par le projet de déviation de Jargeau ne seraient pas épargnés. **Et tant pis si toute la prospective démontre que cette nouvelle route serait à contresens de l'histoire et de la transition écologique en cours.**

Lire l'intégralité du compte-rendu de la session du CD45 sur <http://thierrysoler.fr/>

REMISE EN SERVICE DU TRAIN : EXPRIMONS NOTRE SOUTIEN, DITES VOS RÉSERVES !

Saint-Denis-de-l'Hôtel et Châteauneuf-sur-Loire sont les deux plus gros bourgs industriels de l'est Orléanais. Les activités économiques qui y sont implantées génèrent des "mouvements pendulaires" très significatifs des travailleurs qui y sont employés... Mais ces deux bourgs n'appartenant pas à l'AggLO (maintenant "Métropole"), aucun transport en commun adapté ne leur a jamais été proposé (par exemple par le CD45), d'où qu'ils viennent : l'automobile reste pour eux l'unique choix possible !

Ils pourront donc enfin disposer d'une alternative confortable pour ces déplacements quotidiens. Simultanément, de nombreux habitants de ces communes comme d'autres de Mardié ou de Chécy travaillent à Orléans et disposeront ainsi du train pour rejoindre la gare de la capitale régionale.

MARDIEVAL soutient donc depuis longtemps le projet, porté par la Région, de remise en service de la voie ferrée, qui devrait bientôt aboutir. Nous le rappellerons dans le cadre de cette enquête publique.

Reste que comme tout système de transport, il peut apporter localement quelques nuisances : par exemple des bruits élevés au passage d'un pont métallique. Ne manquez pas de vous exprimer individuellement à l'enquête, mais soumettez-nous également vos préoccupations, peut-être pourrions-nous vous soutenir utilement pour obtenir satisfaction.



Enquête Publique ligne Orléans Châteauneuf / Loire

L'enquête publique unique relative au projet de réouverture au trafic voyageurs de la ligne Orléans - Châteauneuf-sur-Loire se tiendra du 16 octobre au 22 novembre 2017.

Documents et registres à disposition du public entre ces dates en mairie (heures d'ouverture)

Et sur : <http://www.orleans-chateauneufsurloire.fr/>

Le CD45 n'a jamais voulu donner un sou pour ce projet, a tenté de récupérer son financement pour payer la déviation, et a réussi un chantage en prétendant mensongèrement que la remise en service du train avait besoin de sa déviation

La seule interférence entre les deux projets consiste en deux passages dénivelés programmés sur la partie ouest et la partie est de la déviation (car il y a une partie est !). En l'absence de cette déviation, il suffira de faire un seul passage dénivelé à l'emplacement de l'actuel passage à niveau : ça coûtera moins cher.

Le maire de Mardié a été le seul à croire à ce racontar : soucieux du bonheur de ses administrés, il en a pris prétexte pour se défilier du contentieux contre la déviation, que MARDIEVAL assure donc seul... Merci !



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

Rémi Fraisse : 3 ans plus tard, où en est la démocratie ?

Il y a trois ans, Rémi Fraisse, un jeune bénévole de Nature Midi Pyrénées, mourait en défendant la zone humide du Testet contre le projet destructeur du barrage de Sivens. Nos pensées vont souvent vers lui, et particulièrement vers sa famille, à la veille de ce jour anniversaire, pour lui rendre hommage. Et réclamer que tout soit fait pour éviter qu'un tel drame ne se reproduise, grâce à une pratique de la démocratie environnementale digne de ce nom.

Qu'un citoyen meure en défendant pacifiquement une cause est inadmissible. L'Etat doit prendre toutes les précautions pour qu'un tel drame ne se reproduise pas. Au-delà des grandes postures sur les zadistes et l'autorité de l'Etat, le Gouvernement doit mettre en œuvre des solutions pour qu'à Notre-Dame-des-Landes ou encore à Bure, sur le site d'enfouissement des déchets nucléaires, la situation ne s'envenime pas. Cet été, des altercations graves ont eu lieu à Bure. Il est plus que temps de trouver les voies de la concertation plutôt que de tenter le passage en force. Car au-delà du drame humain, « Sivens » est l'illustration de l'échec total d'un processus légal respecté en façade mais en réalité vidé de toute substance : procédures bâclées, absence d'étude des alternatives, soupçons de conflits d'intérêts, démission de l'Etat et des responsables politiques, recours juridiques jugés trop tard et donc inefficaces. Tous les ingrédients pour construire le scénario du pire, qui tourne inévitablement à la confrontation. En 2011 déjà, un rapport sur la concertation environnementale présenté au président de la République soulignait que « la défiance des citoyens n'a fait que s'amplifier ces dernières années, face notamment au nombre croissant de scandales sanitaires et environnementaux ».



L'intégralité de l'article à l'adresse : <http://www.fne.asso.fr/node/275560>



Jérôme Lamour

Nouvelle caméra, nouveau son "double" ; reconnaissance des chants d'oiseaux.
Nous vous préparons pour mars 2018 de remarquables progrès qualitatifs.

Le déroulement et la réussite d'une saison de reproduction des Balbuzards ne dépendent en rien de nous, nous avons pu le vérifier en 2016 et 2017. Par contre, nous avons mis en place la chaîne de production et de transmission des vidéos BalbuCam : de notre dispositif technique dépend la qualité finale des images et du son proposés "en direct" à des dizaines de milliers d'internautes.

Aussi avons nous le souci permanent non seulement de neutraliser tous défauts ou incidents éventuels, mais aussi d'améliorer cette qualité. Les moyens que nous procurent les dons reçus nous permettent de l'envisager d'ici mars 2018.

De nouveaux matériels performants sont en cours d'intégration à notre dispositif. Et une maquette opérationnelle sera bientôt prête : elle permettra de tester un nouveau système, totalement inédit, de reconnaissance par leurs chants de tous les oiseaux qui évoluent près de l'aire des Balbuzards pêcheurs, dans le Grand Bois à Mardié... "Que du bonheur" en perspective !

La saison 3 va être encore plus passionnante : patience, elle viendra vite.



Soutenez notre **lutte** Appel aux dons "Contentieux"

Un dernier effort SVP !

- Merci à nombre d'entre vous qui ont déjà répondu généreusement à notre appel dès les premiers jours : leurs contributions nous seront précieuses, comme leur solidarité.
- Trois quarts de la somme dont nous avons besoin sont déjà rassemblés. Merci !
- Mais nous sollicitons encore ceux qui ont oublié, ceux qui ont retardé, ceux qui ont découvert les menaces grâce à la vidéo mise en ligne sur nos médias...

Le CD45 a extorqué le droit de détruire la biodiversité ligérienne à Mardié et ailleurs sur le tracé. Aurions nous dû renoncer à le contester devant la justice ?

- Encore 50 personnes donnant 60 € (= 20 € !) : soyez fiers d'en être !

Instructions sur : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>

